



All you need. **With love.**

MANUTAN INTERNATIONAL

Société Anonyme au capital de 15.226.582 euros
Siège social : ZAC du Parc des Tulipes – Avenue du 21^{ème} Siècle
95500 Gonesse
662 049 840 R.C.S. Pontoise

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE du 12 MARS 2015

Les actionnaires de la Société sont invités à participer à l'Assemblée Générale Mixte qui se réunira :

Jeudi 12 mars 2015, à 10h30

ZAC du Parc des Tulipes
Avenue du 21^{ème} Siècle
95500 Gonesse

L'avis préalable, comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions, a été publié au Bulletin des Annonces Légale Obligatoires du 4 février 2015 (numéro 15) et l'avis de convocation sera publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoire du 25 février 2015.

Les modalités de participation et de vote à cette Assemblée figurent dans ces mêmes avis.

Les documents préalables à l'Assemblée Générale annuelle des actionnaires, sont disponibles sur le site de la Société :

www.manutan.com

Ces mêmes documents seront adressés aux actionnaires qui en formuleront la demande par écrit, auprès de la Société, à l'adresse suivante :

Manutan International
Service Juridique
ZAC du parc des Tulipes
Avenue du 21^{ème} Siècle
95506 GONESSE Cedex
Contact.legal@manutan.com

Le document de référence pour l'exercice clos le 30 septembre 2014, qui intègre notamment le montant des honoraires des Commissaires aux comptes, le rapport du Président du Conseil d'Administration sur le Gouvernement d'Entreprise, sur les procédures de contrôle interne et de gestion des risques, le rapport général des Commissaires aux comptes, ainsi que le rapport sur les conventions réglementées, est également mis en ligne sur le site internet de la Société (www.manutan.com).